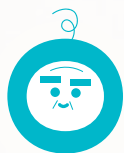


Témoignages



« J'oublie Iris Biveillance, le service est transparent pour moi et je me sens davantage entouré »

Jacques, 75 ans



« C'est bien de savoir si elle est chez elle, si elle est sortie pour la journée ou plusieurs jours. Je regarde d'un coup d'œil le temps passé dans la chambre »

Sylvie, 32 ans, petite-fille de Lucette

Votre avis nous intéresse.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques ou difficultés rencontrées, par mail contact@iris-assistance.fr ou par téléphone au 05 55 12 82 82. Vous êtes satisfait(e) par le service Iris Bienveillance, parlez-en autour de vous.



Livret d'accueil

Vous bénéficiez du service de téléassistance innovante Iris Bienveillance : nous vous remercions de votre confiance.



Ce livret a été réalisé pour vous.
Il vous permettra de mieux connaître votre nouveau service.

Le service

Objectif

Le service Iris Bienveillance vous permet de vivre chez vous en sécurité, en lien avec vos proches.

Fonctionnement



1 - Installation

Des capteurs discrets sont positionnés dans les pièces principales de votre logement : cuisine, salon, chambre et entrée. Pas besoin de connexion internet, une prise de courant suffit.



2 - Apprentissage

Pendant 30 jours, le service s'adapte à votre logement et à vos habitudes de vie.



3 - Sécurité

> Un problème ? Besoin d'être rassuré(e) ?

Appuyez sur le bouton pour appeler le centre d'écoute, ils sont là pour vous !



> Un problème alors que vous ne portez pas votre médaillon d'appel ou ne pouvez pas appuyer ?

À la fin de la période d'apprentissage, le service détecte automatiquement un comportement inhabituel dans vos habitudes de vie. Il en informe directement le centre d'écoute, qui vous contacte.



4 - Le centre d'écoute est disponible 24h24/, 7J/7.

L'opérateur réceptionne votre appel, accède à votre dossier personnel et évalue votre besoin.

5 - Votre réseau de solidarité et/ou les services de secours sont alertés selon le besoin détecté.



L'application

Avec votre accord, les personnes que vous choisissez ont accès à l'application. Elle leur permet de veiller sur vous à distance.

Pour rajouter une personne à votre réseau de solidarité, envoyez un mail à : contact@iris-assistance.fr ou appelez au 05 55 12 82 82

Pour la télécharger sur un smartphone, tapez « Iris Bienveillance » sur Play Store ou Apple Store. Depuis un ordinateur, tapez : app.iris-assistance.fr



Changement de situation

Vous quittez votre domicile quelques heures ou partez en vacances ? Pas besoin de nous prévenir. Le service se met automatiquement en veille.

Des proches vous rendent visite quelques jours chez vous ? Ils peuvent désactiver le service le temps de leur séjour directement via l'application Iris Bienveillance.

Aides financières disponibles

Iris Assistance est un organisme déclaré *Services à la Personne*, ce qui vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur votre abonnement que vous soyez imposable ou non.

